



RÉSEAU HAÏTIEN DES JOURNALISTES ANTI-CORRUPTION

Note de Presse

le 18 juillet 2025

Nous, au sein du Réseau haïtien des journalistes anti-corruption, demandons que les enquêteurs de l'Organisation des Nations Unies (ONU) rendent publics les noms des personnes impliquées dans des actes criminels liés au trafic d'anguilles, selon ses derniers rapports, afin qu'elles puissent être punies et contribuer à la lutte contre l'impunité en Haïti.

Il faut noter qu'à travers une note circulant sur les réseaux sociaux, Madame Betty Lamy a écrit aux instances onusiennes en matière de droits humains et de protection des femmes, contre le RHAJAC et contre plusieurs autres organisations de la société civile, telles que le Bloc des avocats engagés pour la libération des prisonniers politiques et pour la défense des droits humains, entre autres, qui dénoncent son emprise sur le commerce d'anguilles en Haïti, depuis qu'elle a acheté le ministère de l'Agriculture des mains de l'ancien sénateur Moïse Jean-Charles pour 3 millions de dollars américains. Un commerce qui, selon de nombreuses sources, dissimule le trafic d'organes humains, le trafic de cocaïne et le blanchiment d'argent.

Nous, au sein du RHAJAC, cherchons des réponses à ces questions :

1. Est-ce pour éviter d'éventuelles sanctions que Betty Lamy s'est empressée d'écrire à l'ONU pour se présenter comme une victime ?

2. Pourquoi la justice haïtienne reste-t-elle silencieuse face à ce dossier, malgré le fait que des conseillers présidentiels, Leslie Voltaire et Fritz Alphonse, ont officiellement déclaré la présence du trafic d'organes en Haïti ?

3. Pourquoi, malgré plusieurs rapports de l'ONU révélant que le commerce d'anguilles sert à blanchir des fonds issus d'activités criminelles, ces rapports n'ont-ils jamais cité de noms ?

Est-ce suffisant pour croire aux paroles de Betty Lamy ? A-t-elle réellement des contacts directs avec le bureau de l'ONU à Washington ?

De ce fait, nous demandons que les enquêteurs de l'ONU rendent publics les noms des personnes impliquées dans des actes criminels liés au trafic d'anguilles, comme mentionné dans leurs derniers rapports sur Haïti, afin qu'elles puissent être punies sévèrement.

De ce fait, nous demandons que les enquêteurs de l'ONU rendent publics les noms des personnes impliquées dans des actes criminels liés au trafic d'anguilles, comme mentionné dans leurs derniers rapports sur Haïti, afin qu'elles puissent être punies sévèrement.

Nous demandons également aux conseillers présidentiels Leslie Voltaire et Fritz Alphonse Jean de dire toute la vérité sur le trafic d'organes en Haïti, afin de protéger la population face aux trafiquants et pour que la justice puisse les traquer.

Djovany Michel,

Secrétaire général du RHAJAC 

Pour authentification : www.rhajac.org /

Contact presse : +509 34 56 4848

